



Recommandations pour le déploiement de l'agroforesterie au Québec

Colloque québécois en agroforesterie

Université Laval

24 novembre 2017

Bertrand Anel, Alain Cogliastro, Alain Olivier,

David Rivest

Comité agroforesterie du CRAAQ



Une agroforesterie pour le Québec

Document de réflexion et d'orientation

Comité agroforesterie du CRAAQ



1. Les principaux enjeux de l'agroécosystème québécois
2. Qu'est-ce que l'agroforesterie?
3. Synthèse des connaissances en lien avec les enjeux de l'agroécosystème
4. Portrait de la présence actuelle de l'agroforesterie dans l'agroécosystème québécois
5. Connaissances et moyens disponibles
6. Analyse de la situation
7. Recommandations



CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE
ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC

6. Analyse de la situation

Démarche :

Analyse logique basée sur des questions simples convergeant vers le terrain, véritable cible de la démarche

1. L'agroforesterie répond-elle aux enjeux de l'agroécosystème ?
2. Les connaissances sont-elles disponibles ?
3. Le matériel approprié est-il disponible ?
4. Les producteurs ont-ils facilement accès à l'information nécessaire ?
5. Les producteurs peuvent-ils facilement compter sur un soutien financier approprié ?
6. Les différents leviers de développement sont-ils articulés selon une démarche concertée ?
7. L'agroforesterie fait-elle l'objet d'une promotion adéquate ?

6.1 L'agroforesterie répond-elle aux enjeux de l'agroécosystème ?

- Les effets positifs de l'agroforesterie sont bien établis pour :
 - le maintien et l'amélioration de la **santé des sols**
 - la conservation et la restauration de la **biodiversité**
 - l'amélioration de la **qualité de l'eau**
 - l'**atténuation des changements climatiques et l'adaptation** des systèmes agricoles à ces changements
 - l'**attractivité des territoires ruraux**



6.1 L'agroforesterie répond-elle aux enjeux de l'agroécosystème ?

- La rentabilité économique de l'agroforesterie à l'échelle de la société (territoire) est démontrée.
- La rentabilité financière de l'agroforesterie à l'échelle du producteur (parcelle ou ferme) est incertaine car elle dépend fortement des hypothèses de calcul.



6.2 Les connaissances techniques sont-elles disponibles ?

- Elles sont suffisantes pour entamer le développement de l'agroforesterie
 - Recul de plusieurs décennies sur les haies brise-vent et les bandes riveraines agroforestières
 - Expériences récentes en agroforesterie intraparcellaire
 - Retours d'expérience en provenance d'autres régions tempérées



6.2 Les connaissances techniques sont-elles disponibles ?

- Les connaissances pratiques devraient être affinées pour optimiser la productivité et la rentabilité de l'agroforesterie à l'échelle de la ferme.
- De la recherche appliquée est nécessaire pour déterminer les meilleures options :
 - Options techniques dans la régie des cultures agricoles et la gestion des arbres ;
 - Association essences d'arbres – types de cultures agricoles gagnantes ;
 - Essences, clones et variétés à privilégier pour optimiser la production de bois, de fruits ou de noix ;
 - Gestion écologique de la concurrence herbacée.
- Les recherches fondamentales doivent être poursuivies pour mieux comprendre les mécanismes d'allocation des ressources.

6.3 Le matériel approprié est-il disponible ?

- Le matériel végétal de base se trouve facilement (arbres, arbustes, semences de cultures agricoles)
- Des cultivars adaptés au contexte agroforestier restent encore à développer afin d'optimiser la production
 - Arbres : maintien de la rectitude et absence de bourgeons épécormiques ; disponibilité de plants de grandes dimensions
 - Culture : tolérance à un ombrage modéré



6.4 Les producteurs ont-ils facilement accès à l'information nécessaire ?

6.4.1 Accès aux conseillers

- Peu de conseillers possèdent une expertise en agroforesterie, ce qui limite la sensibilisation des producteurs et l'offre de conseil qui leur est destinée.
- Les intervenants actifs en agroforesterie travaillent dans une diversité de structures et ne sont pas associés à un ordre professionnel particulier.
- Peu de conseillers sont sensibilisés à l'agroforesterie pendant leur parcours académique.

6.4 Les producteurs ont-ils facilement accès à l'information nécessaire ?

6.4.2 Documentation technique disponible

- Malgré une documentation relativement abondante, on constate une lacune dans la documentation technico-économique destinée aux producteurs.

6.4.3 Réseau de sites de démonstration à la ferme

- Très peu de systèmes agroforestiers mis en place par des producteurs sont accessibles à des fins de démonstration.

6.4.4 Formation initiale des futurs producteurs

- Très peu de futurs producteurs entendent parler d'agroforesterie au cours de leur formation.

6.5 Les producteurs peuvent-ils compter sur un soutien financier approprié ?

- La rentabilité financière est incertaine à l'échelle du producteur, alors que la rentabilité économique globale est avantageuse pour la société : un soutien financier aux producteurs paraît donc indispensable.
- Les programmes actuellement disponibles n'offrent pas un soutien financier adéquat au producteur qui souhaite mettre en place un système agroforestier multifonctionnel :
 - Programme Prime-Vert orienté exclusivement vers la résolution de problématiques environnementales spécifiques et réservé aux producteurs agricoles ;
 - Programme de mise en valeur de la forêt privée limité par la reconnaissance de la vocation forestière de la parcelle ;
 - Autres programmes généralistes souvent non récurrents et ne permettant pas une planification des travaux à moyen et long terme.

6.5 Les producteurs peuvent-ils compter sur un soutien financier approprié ?

- Un programme spécifiquement conçu pour supporter les différentes facettes de l'agroforesterie fait défaut :
 - Production agricole et production ligneuse
 - Haies agroforestières et systèmes agroforestiers intraparcellaires
 - Mise en place et entretien
 - Statuts diversifiés des producteurs (propriétaire agriculteur ou non, agriculteur locataire)

6.6 Les différents leviers de développement sont-ils articulés selon une démarche concertée ?

- Un certain nombre de ministères considèrent l'agroforesterie comme un outil pertinent, mais le MAPAQ est le seul à déployer des moyens concrets.
- Une **mise en commun de moyens** et une **vision commune** sont indispensables pour valoriser le plein potentiel de l'agroforesterie.
- Les structures de concertation régionales devraient également être mobilisées et l'agroforesterie pourrait s'inscrire dans leurs outils de planification :
 - Schéma d'aménagement et de développement du territoire,
 - Plan de développement de la zone agricole.

6.7 L'agroforesterie fait-elle l'objet d'une promotion adéquate ?

- Le terme agroforesterie commence à apparaître dans certains textes officiels.
- Une plus grande reconnaissance en haut lieu apparaît toutefois indispensable pour encourager la mise en œuvre des différents chantiers qu'implique le déploiement de l'agroforesterie.

7. Recommendations



R-1. Reconnaître le potentiel de l'agroforesterie

Une intégration claire du terme « agroforesterie » dans les politiques gouvernementales ainsi que dans les plans d'action des principales organisations en lien avec l'agriculture, la forêt privée, la protection de l'environnement agricole et l'aménagement du territoire rural enverra un signal déterminant à tous les acteurs de la filière.



R-2. Accentuer le transfert de connaissances

a) Développer le **réseau de conseillers**

- Un nombre suffisant de conseillers spécialisés en agroforesterie devrait être disponible.
- L'offre de formation en agroforesterie devrait être augmentée.
- Une réflexion sur l'accréditation des conseillers en agroforesterie devrait être entreprise ; elle devrait favoriser le croisement des expertises professionnelles.

b) Développer des **outils d'information** pratiques et synthétiques

c) Développer le réseau de **sites de démonstration à la ferme**

d) Intégrer l'agroforesterie dans la **formation initiale des futurs producteurs**

R-3. Offrir un soutien financier adéquat pour les producteurs intéressés

- Un **programme spécifique** devrait être créé, qui s'appliquerait à **tous les aménagements agroforestiers** (haies et systèmes intraparcellaires) et **couvrirait l'ensemble des activités** de mise en place et d'entretien des arbres
- Le **choix de l'organisme porteur** devrait être fait en fonction de sa capacité à gérer une enveloppe liée aux objectifs intersectoriels, de sa connaissance du milieu et de sa capacité à mener une concertation à l'échelle régionale
- Une réflexion devrait être menée sur le **statut de « producteur agroforestier »**
- La possibilité d'intégrer la place occupée par les arbres **dans la surface agricole admissible** aux assurances et autres programmes d'aide financière devrait être considérée
- L'ensemble de ces mesures de soutien pourrait faire l'objet d'une **mise en œuvre progressive** par le mise en place d'un **programme pilote**

R-4. Accroître les connaissances

- Intensifier la recherche appliquée afin de générer des connaissances pratiques permettant d'améliorer la productivité et la rentabilité des systèmes agroforestiers
- Poursuivre les efforts en recherche fondamentale de sorte à améliorer la compréhension du fonctionnement des systèmes (utilisation des ressources) et leurs retombées (sociales et environnementales)
- S'assurer du maintien d'un réseau de parcelles expérimentales
- Mesurer la présence des systèmes agroforestiers à l'échelle du territoire

R-5. Développer la matériel approprié

- Identifier les essences d'arbres les plus adaptées au contexte agroforestier
- Développer des variétés de cultures agricoles adaptées à un contexte agroforestier
- Prendre en compte les conditions bioclimatiques des différentes régions du Québec



R-6. Mettre en place les outils de concertation nécessaires

- La mise en place d'un **groupe de concertation provincial** sur l'agroforesterie apparaît souhaitable
- Ce groupe devrait inclure des **représentants des principales institutions** reliées à l'agriculture, la forêt, l'environnement, le territoire (MAPAQ, UPA, MFFP, Fédération des producteurs forestiers du Québec, ACPFNL, MDDELCC, MAMOT et municipalités)
- Ce groupe pourrait être appuyé par le Comité agroforesterie du CRAAQ, particulièrement en ce qui concerne les expertises techniques et scientifiques en agroforesterie

Conclusion

- L'agroforesterie a le potentiel d'apporter des réponses aux principaux enjeux de l'agroécosystème québécois, au bénéfice de toute la collectivité.

Les différents types de producteurs susceptibles de mettre en œuvre l'agroforesterie doivent être appuyés.

Il s'agit d'un chantier transversal qui nécessite la participation d'une pluralité d'intervenants.

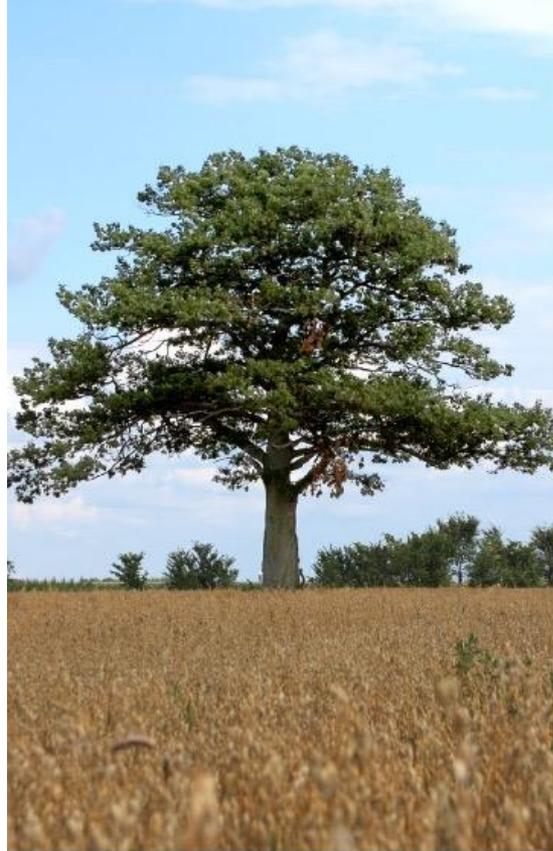
Nos recommandations constituent une base pour une réflexion qui doit maintenant dépasser le cercle des experts en agroforesterie.

Nous tenons à remercier

- Les membres du comité agroforesterie du CRAAQ
- Joanne Lagacé, coordonnatrice du comité
- Le Groupe interdisciplinaire de recherche en agroforesterie (GIRAF) et les Amis du Jardin botanique de Montréal pour leur soutien à la mise en forme graphique
- Les nombreux collaborateurs qui partagent généreusement leurs expériences
- Tous les pionniers qui alimentent nos espoirs !

**Merci de votre
attention et
place à la
discussion!**

[https://www.craaq.qc.ca/
comite-agroforesterie](https://www.craaq.qc.ca/comite-agroforesterie)



Une agroforesterie pour le Québec

Document de réflexion et d'orientation

Comité agroforesterie du CRAAQ



CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE
ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC